



Bureau Présentiel

4/18-19

Compte-rendu

Réunion du Samedi 23 février 2019

Membres du Bureau

Présents : Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Gary MARNAY (le matin)

Salariée : Valérie COURTOIS

Excusés : Florent CHAYET, Cécilia GRESSENT, Janick KNAEBEL, Fayza ZIOUECHE

Votants présents : 4/8 administrateurs

Ordre du jour

0-Approbation du CR du BP 3 – 5 janvier 2019

1- COMMUNICATION du PRÉSIDENT

- 1.1 CPL
- 1.2 DLA
- 1.3 Sports Raquettes
- 1.4 Clubs Toulousains
- 1.5 AG CROS

2- POINTS SOUMIS AU VOTE DU BUREAU

- 2.1 Secteur financier
 - 2.1.1 Dialogue de gestion 2018
 - 2.1.2 Présentation des comptes 2018 Orientations Budget 2019
 - 2.1.3 Minibus de la ligue
- 2.2 Secteur Développement
 - 2.2.1 Stratégie vers les départements

3- POINTS D'INFORMATIONS

- 3.1 Secteur vie sportive
 - 3.1.1 Informations diverses
- 3.2 Secteur Administratif
 - 3.2.1 HUBIC
 - 3.2.2 Points dossiers RH
 - 3.2.2.1 Emploi aide comptable - administratif
 - 3.2.2.2 Stagiaire Communication
 - 3.2.2.3 Entretiens Intermédiaires
 - 3.2.3 Mérite Fédéral
 - 3.2.4 AG FFBaD – AG Ligue
 - 3.2.5 Médailles Jeunesse et Sports
- 3.3 Secteur Financier
 - 3.3.1 Informations diverses
- 3.4 Secteur Développement
 - 3.4.1 Agent de développement sur les départements
 - 3.4.2 Point d'étape du SRE
 - 3.4.3 Organisation de la Formation
 - 3.4.4 Informations diverses

Siège Social
Pôle Sportif

7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif

47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org

<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



0- Approbation du CR du BP 3 – 5 janvier 2019

Aucune modification n'est demandée.

VOTE 1 // POUR 4/4

Le CR est adopté à l'unanimité

1- INFORMATION DU PRÉSIDENT

1.1. CPL des 8 et 9 février 2019

– CR des échanges (Annexe 1) et propositions faites par le CPL à la FFBaD et transmises par Christophe FAULMANN sur les thématiques :

- a- Offre de compétitions
- b- Application des mesures fédérales liées à la Formation OT sur le territoire
- c- Réforme des OT
- d- Gestion directe des prises de licences par la FFBaD
- e- Inscription en ligne des compétitions

1.2. DLA – Dispositif d'Accompagnement Local

Phase diagnostic

– 15 février 2019 : **1^{er} entretien sur le Pôle OUEST avec la référente implantée sur Toulouse.** L'équipe régionale salariés/élus demande que les deux référentes (de Toulouse et de Montpellier) soient présentes pour l'entretien prévu sur le pôle EST en mars ; pour répondre à la demande, celui-ci aura lieu le 14 mars prochain.

Mise en place de l'accompagnement : à partir d'avril 2019.

1.3. Dossier SPORTSRAQUETTES

Point de suivi : L'assignation de mise en demeure envers WESTGUT via le Conseil commun Ligue Occitanie et SportsRaquettes est rédigée et l'envoi prévu pour le 25 février prochain.

1.4. Clubs toulousains

Revirement du discours en mairie sur la demande initiale des clubs toulousains de positionner un référent pour les 8 clubs toulousains. Le Président va rédiger un courrier sur l'incompréhension de l'évolution de la situation.

Nota : Ile du Ramier : Réactivation du projet de développement du Beachminton (Cf. S. DAURENSAN)

1.5. AG CROS 2019

Déjà retenus par l'AG fédérale qui se déroule le même week-end des 13 et 14 avril, aucun représentant du Bureau ne pourra assister à l'AG du CROS pour l'édition 2019.

1.6. Soirée Bénévoles post CE PARABAD 2018

Elle s'est déroulée à Rodez, le 15 février 2019 et a réuni plus d'une cinquantaine de bénévoles élus, des comités de l'Aveyron Badminton, de l'Aveyron Handisport et de la ligue.

Les messages d'encouragement et de satisfaction notamment de la mairie de Rodez et des partenaires locaux sont plus que positifs.

2- POINTS SOUMIS AU VOTE DU BUREAU

2.1 Secteur FINANCIER

2.1.1 Dialogue de gestion 2018

L'enveloppe versée par la Fédération s'élève à 26 000€, actions propres à la ligue comprises.

La Trésorière Générale propose que la part déployée sur les territoires (11 comités hors 09 et 65) pour le DG 2017/2018 soit de 20 000€ au regard des 4 axes retenus et du même delta de pourcentage par action que la saison précédente. Le versement sera effectif en mars 2019 avec un détail des ventilations par action.

Le Bureau souhaite qu'une participation active au fonctionnement et aux orientations de l'instance régionale puisse être intégrée à la prochaine campagne du DG pour valoriser l'investissement au développement du Badminton en Occitanie.

VOTE 2 // POUR 4/4

Le montant de l'enveloppe du DG des Territoires à hauteur de 20 000€ est adopté à l'unanimité des présents

2.1.2 Présentation des comptes 2018 / Orientations Budget 2019

Les comptes 2018 présentent un résultat positif de 12 000€ à confirmer.

La Trésorière générale propose d'anticiper pour 2019 et 2020 certaines fluctuations et de provisionner les lignes budgétaires :

- Diminution Subventions
- Diminution des aides (contrat aidé, PSE)
- Équipement bureautique
- Évolution de la masse salariale (dont heures supplémentaires rattachées au déroulement des CE PARABAD 2018)

VOTE 3 // POUR 4/4

Les lignes budgétaires à provisionner au budget 2019 sont adoptées à l'unanimité des présents.

2.1.3 Minibus de la ligue

État des lieux

- Peu d'utilisation et exclusivement sur les actions en proche périphérie (11/34). La question se pose sur le bienfondé du renouvellement de l'acquisition d'un véhicule ?

Devant le manque d'éléments pour se positionner le Bureau reviendra sur ce point après avoir recoupé avec les informations nécessaires à l'étude comparative.

2.2 Secteur Développement

2.2.1 Stratégie vers les départements

Le Bureau précise qu'un vote électronique relatif au questionnement sur quel accompagnement des territoires sera lancé auprès du CA et conformément à sa demande le lundi 25 février 2019 avec les 2 présentations travaillées et faites au CA (Octobre 2018 et janvier 2019) par François DURIER.

3- POINTS D'INFORMATIONS

3.1. SECTEUR VIE SPORTIVE - Informations diverses

FORMATION OT

- **Arbitre Ligue Acrédité** : Il est à souligner le nombre de candidats (14) très satisfaisant et la qualité des échanges qui en découlent.
- **Arbitre Ligue Certifié** : en cours de préparation et même constat de forte participation.

3.2 Secteur ADMINISTRATIF/RH

3.2.1 HUBIC

Actuellement utilisé pour le travail interactif des 2 pôles, cet outil présente un dysfonctionnement de synchronisation qui perturbe le travail collaboratif. Un autre support serait envisageable encore faut-il pouvoir cibler un cloud plus performant. Christophe FAULMANN se propose pour étudier une solution alternative.

3.2.2 Points dossiers RH

3.2.2.1 Emploi aide comptable – administratif sportif

Le recrutement est effectif et Valérie BALLESTER prendra son poste le vendredi 1^{er} mars 2019. Embauche en CDI à l'aide d'un contrat aidé PEC (Plan Emploi Compétences) 20h hebdomadaire en matinées de 8h à 12h.

Priorité est donnée au secteur financier, Valérie B. est affectée à 100% jusqu'à épurement du retard en comptabilité.

3.2.2.2 Stagiaire Communication

La stagiaire retenue s'est désistée ; une nouvelle campagne est lancée. Pour le moment aucun retour. À suivre.

Arrivée prévue en mars prochain d'un stagiaire sur le secteur VIE SPORTIVE – Commission PARABAD afin d'aider à la mise en œuvre du circuit de compétitions ALL INCLUSIVE. Période de stage prévue : du 29/04 au 24/05 avec prolongement possible jusqu'à mi-juin en fonction des besoins de la commission et des disponibilités du futur stagiaire.

3.2.2.3 Entretiens Intermédiaires

Les entretiens individuels intermédiaires des salariés se sont déroulés sur les 2 pôles, le 25 janvier à Narbonne et le 1^{er} février à Balma.

3.2.3 Mérite Fédéral

4 demandes de Comité (12, 66, 82) ont été formulées, validées par le Président et transmises à la Fédération. La remise des mérites fédéraux attribués aura lieu lors de l'AG de l'Occitanie, le 18 mai 2019 à Carcassonne.

3.2.4 AG FFBaD – AG Ligue

L'appel aux délégués de l'Occitanie va être fait pour sa représentation à l'AG fédérale des 13 et 14 avril prochains.

L'AG ligue intégrera un débat thématique en fin des travaux statutaires. Il portera sur l'avenir du badminton en Occitanie ; reste à définir l'axe des échanges le plus pertinent pour relancer une dynamique d'intérêts et d'investissement pour le présent ainsi que pour la prochaine olympiade.

Les entraîneurs professionnels et bénévoles seront invités à l'AG et se verront remettre le matériel de dotation par SPORTSRAQUETTES.

3.2.5 Médailles Jeunesse et Sports

Les dossiers sont à transmettre à la DRJSCS avant le 30 avril prochain.

3.3 Secteur FINANCIER

3.3.1 Informations diverses

Dans une volonté d'informer, le Bureau souhaite mettre en avant, les coûts alloués à la prise en charge des jeunes joueurs du Collectif en les dissociant de l'enveloppe globale (collectif, polistes, etc...) avec un analytique par action afin d'apporter de la lisibilité à la présentation du budget de l'exercice 2018 lors de l'AG Occitanie en mai prochain.

3.4 Secteur DÉVELOPPEMENT

3.4.1 Agent de développement sur les départements

Le maillage territorial débuté en décembre 2018 est en phase d'avancement ; actuellement 8 comités/13 sont intégrés au réseau.

3.4.2 Point d'étape du SRE

Aucune avancée sur ce dossier.

3.4.3 Organisation de la Formation

La réforme de la Loi Travail prévoit la réorganisation du schéma de la formation pour les salariés et les employeurs. Globalement, la volonté de l'Etat est d'assurer la formation continue et/ou valorisante du salarié en poste et/ou de permettre une réorientation professionnelle de manière plus perméable compte-tenu des obligations demandées à l'employeur, notamment via la mise en place depuis 2016 de l'entretien professionnel (différent de l'entretien d'évaluation non obligatoire).

S'agissant de la collecte des cotisations, plus d'OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) multiples mais un seul OPCO (OPérateurs de COmpétences) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Des décrets doivent encore venir cadrer cette réforme.

L'ordre du jour est épuisé, le président lève la séance à 16H30.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

